

Retraite : faudra-t-il entamer son patrimoine pour vivre ?

Publié le : 17/05/2016

Auteur : Olifan Group

Faudra-t-il bientôt puiser dans son patrimoine pour compléter chaque mois sa pension ? Ce scénario inimaginable il y a 10 ans commence à apparaître. Même s'il est loin de résoudre tous les problèmes de revenus à la retraite.

Constituer un capital sur plusieurs décennies, le gérer avec sagesse, le transmettre à ses enfants pour qu'ils déroulent à leur tour le même cycle... Cette vision traditionnelle de la famille et du patrimoine est remise en cause par les graves difficultés financières des régimes de retraite.

Plombés depuis trente ans par la crise économique et le chômage, victimes de l'allongement de l'espérance de vie, ils voient leurs caisses se vider et sont contraints de **vendre de plus en plus cher des points retraite qui se dévalorisent année après année.**

40 à 57 % du dernier salaire pour la pension de retraite

Les retraités d'hier jouissaient d'une pension confortable grâce aux capitaux engrangés pendant les Trente glorieuses. Ceux d'aujourd'hui et de demain voient le filon se tarir. **Un cadre qui atteindra les 65 ans en 2020 peut espérer toucher 55 à 57 % de son dernier salaire** s'il était dans le privé. Un travailleur non salarié

devra se contenter de 40 %, voire moins. Où trouveront-ils la différence ?

Les plus prévoyants épargnent sur un contrat de capitalisation, par exemple un PERP ou un contrat Madelin. Mais tout le monde n'est pas prévoyant. Et il faut avoir épargné pendant 15 à 20 ans pour dégager un revenu significatif.

Revenus du patrimoine : 1 à 2 % de rendement

Et ensuite ? Ensuite, il reste le patrimoine. Ce portefeuille boursier qui dégage chaque année des dividendes et des intérêts, cet appartement en ville loué à un jeune couple... Là encore, la conjoncture joue contre les retraités : les rendements nets d'impôt varient aujourd'hui entre 1 et 2 %.

Et ils peuvent encore baisser, par exemple si le patrimoine est constitué de fonds en euros. **Dans deux ans sans doute, pour 300 000 euros détenus, vous dégagerez au mieux 3000 euros par an, soit 250 euros par mois.** Pas de quoi compléter la pension de retraite d'un ancien cadre.

La seule solution est alors de grignoter le patrimoine lui-même. Elle surprend, elle choque parfois : le premier devoir des parents n'est-il pas de protéger et d'aider leurs enfants ? Mais elle se développe par la force des choses.

Puiser dans le patrimoine, un pari sur l'espérance de vie

Le retraité qui constate que sa pension ne suffira pas, et qui mesure l'impossibilité de réduire son train de vie de 30 à 40 %, n'a d'autre solution que d'entamer son capital.

On lui conseillera de s'appuyer sur les tables d'espérance de vie. S'il a 65 ans aujourd'hui, il a une bonne probabilité de vivre jusqu'à 90 ans. Donc, il peut programmer la consommation de son capital sur 25 ans.

Est-ce une solution totalement satisfaisante ? Non, pour au moins deux raisons.

D'abord, elle repose sur un pari : je vivrai jusqu'à 90 ans. Mais que se passera-t-il si notre retraité a encore bon pied bon œil quand il atteint ce cap ? Et pourra-t-il vivre les 25 années qui précèdent en toute sérénité ?

Un capital à protéger pendant 25 ans ou plus

Second motif d'insatisfaction : peut-on être sûr que le patrimoine constitué à 65 ans ne sera pas grignoté au fil des ans par l'inflation, par de mauvais choix de placements ou par l'impact économique d'événements majeurs ?

Là où le retraité aspirait à la tranquillité, **il va devoir se mobiliser pour garantir sur 25 ans la protection de son capital**. Il faudra diversifier, suivre les marchés, placer en prévision d'échéances à 5 ans, 10 ans, 15 ans etc. sur des placements adaptés à ces différents horizons.

En tant que cabinet de gestion de patrimoine, nous avons perçu cette tendance de fond et nous sommes prêts à y répondre. Pour le retraité de demain, la priorité n°1 sera peut-être moins de transmettre que de gérer son patrimoine, comme pendant sa vie active.

[Par Olifan Group](#)

Lire aussi :

- [Retraite : combien épargner pour toucher 1000 euros de plus par mois ?](#)